

Initiatives ministérielles

Le 1^{er} mars, le ministre de l'Agriculture a dit dans un discours qu'il prononçait à Regina que le budget de 1,3 milliard servirait à compenser le déficit du programme de stabilisation concernant le grain de l'Ouest, à implanter le régime universel et à prévoir le financement de transition pour établir la sécurité du revenu. L'expression «de transition» est importante parce que c'est exactement ce qui est nécessaire.

J'espère que le ministre prendra la parole avant la fin de ce débat pour annoncer le financement de transition, dans le cadre d'un programme d'ensemencement printanier. C'est maintenant qu'on prend les décisions dans les fermes, et le ministre le sait.

Le discours que le ministre a prononcé à Regina parlait aussi de nouveaux partenariats, de dialogue et de compromis. Je veux que le ministre sache que je suis d'accord pour le dialogue et les compromis, mais que je veux voir la même chose chez les ministériels.

Les agriculteurs et leurs représentants à la Chambre ont signalé beaucoup de difficultés suscitées par le régime universel et le compte de stabilisation du revenu net, et ils ont suggéré beaucoup de changements. Le gouvernement ferait bien de montrer un peu de cet esprit de compromis et d'améliorer ce projet de loi en tenant compte des suggestions de mes collègues.

Il y a dans le secteur de l'agriculture des problèmes réels que le projet de loi C-98 ne touche pas, comme je l'ai déjà dit. Le gouvernement est-il conscient de ces problèmes? Il semble que non.

Le recensement agricole effectué par Statistique Canada en 1986 nous faisait un portrait plutôt sombre. L'image que nous en donnera le recensement de 1991 sera sans doute encore plus déprimante. On a noté une diminution marquée du nombre des agriculteurs, et leur vieillissement, en plus de la nécessité de plus en plus marquée pour les familles d'agriculteurs d'avoir un revenu d'appoint extra-agricole pour joindre les deux bouts.

Certains pensent que le gouvernement a tort de subventionner l'agriculture. En étudiant la question, on constate que personne ne subventionne l'agriculture plus que l'agriculteur lui-même. Le recensement de 1986 montre que 55 p. 100 du revenu familial provenait d'une autre source que l'agriculture.

Pour pouvoir poursuivre son exploitation, l'agriculteur doit se tourner vers d'autres revenus. Combien de Canadiens garderaient leur emploi s'ils devaient pour ce faire chercher un autre emploi, simplement pour pouvoir ga-

agner assez d'argent pour payer leur nourriture, leur logement et leurs soins médicaux?

Cela signifie que les conjoints d'agriculteurs se retrouvent dans une proportion croissante sur le marché du travail. En 1986, 66 p. 100 des femmes d'agriculteurs avaient un emploi, et leur salaire représentait environ 25 p. 100 du revenu agricole total. Nous savons que la situation a beaucoup empiré depuis.

Ce revenu d'appoint est nécessaire parce que, au cours des sept dernières années, les dépenses ont nettement augmenté, les prix ont chuté brutalement et les taux d'intérêt sur les sommes empruntées pour maintenir l'exploitation ont été extrêmement élevés.

Avec un endettement agricole total de plus de 22 milliards de dollars, le paiement moyen en intérêts par ferme était de 10 800 \$ en 1985. C'est pire aujourd'hui. Ce sont les intérêts, pas le principal et les intérêts, les intérêts seulement. Les agriculteurs doivent aussi acquitter tous leurs autres frais. Il n'est donc pas étonnant que les banques et les institutions financières du gouvernement saisissent. C'est parce que les paiements d'intérêt font que ces exploitations ne peuvent être viables.

En 1941, il y avait 733 000 exploitations agricoles au Canada. En 1986, il y en avait moins de 300 000. En juste cinq ans, de 1981 à 1986, le nombre des exploitations familiales a diminué de 13 p. 100. Par contre, le nombre des exploitations en société s'est accru. Je ne suis donc pas surpris que le régime universel et le CSRN autorisent les paiements à des non-Canadiens, car un nombre de plus en plus grand de ces sociétés appartiennent à des personnes habitant à l'extérieur du Canada.

En 1941 toujours, 27 p. 100 de la population totale vivaient dans des fermes. En 1986, 4 p. 100 seulement de la population habitent dans des exploitations agricoles. C'est dans ma province, et de loin, qu'il y a le plus de résidents agricoles. En 1986, 17 p. 100 de la population de Saskatchewan était agricole. Ces gens ne veulent pas déménager, mais la politique du gouvernement, et des gouvernements libéraux avant lui, les force à partir.

Il n'est pas étonnant que la majorité des habitants de Saskatchewan ait voté contre ces deux partis en 1988, alors que la crise financière commençait à frapper.

Lors de sa visite à Regina, le 1^{er} mars, le ministre de l'Agriculture disait que le régime universel et le CSRN étaient destinés à amener la stabilité, la prévisibilité et la sécurité au secteur agricole. Deux seulement sont correctes. Le régime universel stabilisera certainement le prix des grains, mais certainement à un niveau trop bas pour faire une différence. Nous pouvons certainement prédire